Image not found or type unknown

CSP et attestation Pole emploi

Par **Eric83440**, le **09/01/2015** à **21:00**

Bonsoir,

J'ai été licencié pour motif économique en date du 28 novembre 2014. Mon employeur m'a proposé un CSP que j'ai accepté.
Par contre, il refuse de me remettre l'attestation destinée à Pole emploi sous prétexte que son comptable à remis le dossier complet, avec cette attestation à Pole emploi et me dit que je n'en ai pas besoin.

Est-ce normal ?

Je suis actuellement en accident de travail datant d'avant mon licenciement, donc je ne me suis pas encore inscrit et Pole emploi ne veut pas me répondre avant ma demande d'inscription.

Merci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **10/01/2015** à **22:22**

Bonjour,
A priori, effectivement le dossier est envoyé directement par l'employeur à Pôle Emploi en cas d'acceptation du CSP mais vous devriez avoir une réponse de l'organisme en les interrogeant par message sur leur site internet...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés